



Sommaire

- 01 **Éditorial /
Promotions et nouveaux arrivés /
Sommaire**
- 02 **Agenda / Actualités**
- 03 **Aide aux vacances Unapei ANCV**
- 04 **Le dossier : la CDAPH
et Viatrajectoire**
- 06 **Les métiers d'Apogei 94 :
les AMP du Petit Château**
- 08 **Vie des établissements :
La taxe d'apprentissage**
- 09 **Vie des établissements :
Le transfert de la MDO**
**Vie des établissements :
Opération brioches
à la Pointe du Lac**
- 10 **Vie des établissements :
Les 30 ans de l'EEP
du Petit Château**
- 11 **Vie des établissements :
DuoDay à l'Esat de Polangis**
- 12 **Sports et loisirs :
Les Mimosas du cœur**
**La formation internet
à NOUS AUSSI**

Édito

Où en est le droit à l'éducation de nos enfants ?

L'année 2023 est une étape importante pour l'Apogei 94. Elle est le point de départ d'un nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans qui devra poursuivre l'investissement de l'association dans une société plus solidaire et plus inclusive.

Pour la première fois, les principaux partenaires de l'association seront parties prenantes de cette démarche d'évolution de l'offre : l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et les services de l'Éducation Nationale.

Dans ce contexte, divers temps forts d'animation des ressources humaines se mettent en place en ce début d'année.

La formation de l'ensemble des professionnels de l'Apogei 94 aux défis de la société inclusive est lancée.

Une campagne de prévention et de lutte contre le harcèlement et

les comportements sexistes est initiée, associant sans distinction des salarié.e.s et les travailleur.euse.s d'ESAT.

Un programme d'évaluation des risques psycho-sociaux et de déploiement d'une politique d'amélioration de la qualité de vie au travail est insufflé.

Tous ces projets sont mis en œuvre pour poursuivre nos efforts d'amélioration continue de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Merci aux professionnels qui s'y investissent avec détermination. Ils constituent la richesse de notre association.

Et bonne année 2023 à chacun, à vos proches et vos familles.

Paul GUIGNARD
Président d'Apogei 94

Promotions et nouveaux arrivés

Monsieur Founti Mohamed, médecin psychiatre
sur la MAS des Oliviers depuis le 07/10/2022

Madame Gharbi Zeineb, psychologue
sur l'ESAT Seguin depuis le 28/11/2022

Madame Bouabida Safia, cheffe de service
sur l'IME Bel Air depuis le 19/12/2022

Monsieur Roger Alexis, directeur de l'offre médico-sociale
au siège à compter du 20/12/2022

Madame Otmene Harrisson Dénia, directrice
de l'IME La Nichée à compter du 02/01/2022



agenda

1^{er} semestre 2023

29 janvier : Fête de la galette de l'Action Familiale d'Apogei 94

27 janvier : Réunion «Les besoins des Personnes Handicapées Vieillissantes»

31 janvier : AGO Unapei Ile de France comptes 2021

31 avril : Séminaire Présidents- Directeurs Unapei

25 mai : Journée du Congrès Unapei à Nantes

26 mai : Assemblée Générale Unapei à Nantes

4 juin : Fête des Familles de l'Action Familiale d'Apogei 94

7 juin : AGO Unapei Val de Marne

24 juin : AGO Apogei 94

26 juin : AGO Unapei Ile de France 2023

ACTUALITÉS

Le décret socle de la transformation des Esat vient d'être publié !

Ce décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en Esat, ouvre de réelles perspectives pour les travailleurs en situation de handicap. Il entre en vigueur le lendemain de sa publication à l'exception des dispositions des 2° et 3° de son article 1^{er} qui entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023. Il aménage les conditions d'orientation des travailleurs handicapés ESAT et précise également les conditions de mise en œuvre d'une double activité en milieu ordinaire et protégé, les droits ouverts dans le cadre du parcours renforcé en emploi pour les travailleurs qui entrent en milieu ordinaire, les nouveaux droits sociaux individuels et collectifs ouverts aux travailleurs en milieu protégé et les modalités de suivi par les ARS des mesures du plan. Il renforce et précise les différents droits sociaux individuels et collectifs des travailleurs handicapés en ESAT, par référence à l'ordre public social applicable à l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur statut.

Un service de proximité pour faciliter vos démarches

Les Permanences départementales dans votre ville.
Imagine R • Améthyste • Navigo Senior • APA •

MDPH • Demande de place en crèche • Villages vacances... Pour toutes ces démarches, un agent vous reçoit sur rendez-vous. Il vous accompagne pour vos demandes en ligne et recueille vos dossiers.

Vous trouverez la plaquette des permanences dans les actualités du site d'Apogei 94.
(<https://apogei94.com>)

Protection juridique : toute la réglementation applicable dans des supports synthétiques

Pas toujours évident de se repérer dans les règles qui concernent les personnes avec une mesure de protection juridique. Pour vous y aider, l'Unapei vous offre plusieurs supports permettant de faciliter la lecture et l'accessibilité à ces informations sous forme de tableau récapitulatif.

A télécharger sur : <https://www.unapei.org/publication/rendre-plus-lisibles-et-accessibles-les-regles-qui-concernent-les-personnes-protégées/>

Conventions d'Aide à la Vie Partagée : Dispositif novateur.

Suite à appel à projet, en partenariat avec la CNSA, le Département du Val de Marne a signé le 15 décembre 26 conventions. Plusieurs acteurs départementaux pourront mettre en place ces dispositifs destinés à accompagner des personnes fragiles vers une meilleure inclusion sociale. 15 de ces projets concernent les personnes en situation de handicap.

Apogei 94 a été retenu sur un projet d'accompagnement de 10 personnes sur la commune de Saint Maur des Fossés.

Club inclusif : former 3 000 clubs sportifs à l'accueil des pratiquants en situation de handicap d'ici 2024

Journée internationale des Personnes Handicapées : le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), soutenu par l'État et en collaboration avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et les Fédérations Françaises Handisport (FFH) et Sport Adapté (FFSA), lancent un dispositif inédit de sensibilisation et d'accompagnement des clubs appelé « Club Inclusifs ».

Ce programme novateur a pour objectif de former 3000 clubs sportifs à l'accueil des pratiquants en situation de handicap à l'horizon 2024, pour construire l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

POUR DES VACANCES ACCESSIBLES À TOUS



Depuis 2009, l'Unapei et l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) se mobilisent pour aider financièrement les projets vacances des personnes handicapées et de leur famille.

Les vacances ne sont pas un luxe.

Elles sont une source d'enrichissement personnel et permettent le développement de liens sociaux. Tous en ont besoin, les personnes handicapées bien sûr, mais aussi les familles et les proches aidants.

Bien souvent les projets vacances passent après les tracas du quotidien, ce qui n'empêche pas chaque personne en situation de handicap d'avoir le droit de partir avec ou sans la famille, avec des personnes de son âge, des amis. Des parents peuvent avoir le droit de profiter d'un temps libre sans leur enfant handicapé, qui de son côté pourra profiter d'un organisme adapté.

BON À SAVOIR

Les travailleurs d'Esat doivent utiliser le dispositif d'aide aux vacances ANCV proposé par le CCAH (Comité National Coordination Action Handicap). Si leur Esat n'a pas conclu de convention avec le CCAH, une Aide aux Projets Vacances (APV) est néanmoins possible via le dispositif Unapei avec un plafond de 300 euros.

Avec le partenariat Unapei-ANCV, il devient possible de bénéficier de soutien et de bâtir un projet de vacances. Dans les établissements d'Apogei 94 en général un « référent vacances », un professionnel, est nommé et, pour bénéficier de ce partenariat, familles et personnes en situation de handicap doivent s'adresser à lui au sein de l'établissement fréquenté. Il est au plus près des attentes et l'interlocuteur unique avec l'Unapei pour le suivi des dossiers et des aides attribuées.

Quelles aides ? A quelles conditions ?

Le barème des aides est variable en fonction de la qualité d'adhérent ou de non adhérent à une association membre de l'Unapei, de la durée du séjour.

L'aide aux projets vacances peut atteindre 600 euros, et peut financer jusqu'à 80% du séjour visé. L'éligibilité du projet vacances est soumise à des conditions de ressources et de coût journalier du séjour.

Alors, que vous soyez une personne handicapée ou un proche aidant, une famille, si vous avez besoin d'évasion et si vous avez des projets vacances pour l'été prochain, n'hésitez pas à demander cette aide financière. Pour en connaître toutes les conditions de l'attribution de l'Aide aux Projets Vacances Unapei - ANCV, contactez votre « référent vacances ».

Patrick GALBOURDIN,
Administrateur d'Apogei 94

Frédérique STOYANOV est la référente actuelle à l'Unapei : apv2@unapei.org.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <https://www.unapei.org/actions/agir-avec-nous/adherer-a-lunapei/les-aides-aux-projets-vacances-unapei-ancv/>

Il explique l'Aide aux Projets Vacances et permet de télécharger et d'écouter les documents utiles à la constitution du dossier de demande.

LA CDAPH

Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées



familles désignées par les associations représentatives et d'un membre du conseil départemental consultatif des personnes handicapées.

Nommés par le Préfet et le Président du Conseil Départemental pour 4 ans, les membres élisent leur Président pour 2 ans. Dans le Val-de-Marne, c'est un représentant associatif.

COMPÉTENCES PRINCIPALES

Décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée

Reconnaissance du handicap

Elle prend connaissance des besoins de la personne handicapée selon les informations

médicales reçues et analysées par les équipes d'évaluation de la MDPH et se réfère à un guide-barème. Les médecins de la MDPH fixent le taux d'invalidité. La CDAPH octroie ou non la carte d'invalidité, en fonction de ce taux.

Attribution d'aides financières

- ▶ AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé et éventuellement ses compléments),
- ▶ l'AAH (allocation aux adultes handicapés).
- ▶ Besoins de compensation (enfant et adulte) selon le projet de vie,
- ▶ Attribue la prestation de compensation (PCH). Celle-ci se substitue à l'AEEH et l'AAH.

Orientation de l'enfant ou de l'adolescent handicapé

- ▶ Mesures propres à favoriser l'inclusion scolaire et sociale.
- ▶ Orientation de l'enfant et de l'adolescent handicapé vers le milieu scolaire ordinaire ou le milieu médico-social : elle propose aux parents un choix entre plusieurs solutions adaptées d'établissements et de services d'accompagnement.

le GEVA-sco (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation), document officiel unique, regroupe les informations sur l'élève handicapé et permet l'échange entre l'éducation nationale et la MDPH.

Depuis 2006 la CDAPH, créée par la Loi de 2005, est chargée de prendre les décisions relatives aux droits pouvant être attribués aux personnes handicapées :

- ▶ **l'orientation** de la personne handicapée et les mesures propres à assurer son insertion scolaire ou professionnelle et sociale ;
- ▶ **la désignation** des établissements ou services correspondant aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent ou concourant à la rééducation, à l'éducation, au reclassement et à l'accueil de l'adulte handicapé et en mesure de l'accueillir ;
- ▶ **l'allocation d'éducation** de l'enfant handicapé (AEEH) et son complément ;
- ▶ **l'allocation** aux adultes handicapés ;
- ▶ **le complément** de ressources ;
- ▶ **la prestation de compensation** du handicap ;
- ▶ **la reconnaissance** de la qualité de travailleur handicapé ;
- ▶ **l'avis** concernant la carte mobilité inclusion ;
- ▶ **l'avis** concernant l'affiliation gratuite de l'aidant familial à l'assurance vieillesse.

Elle est composée des représentants du département, des services et des établissements publics de l'État, des organismes de protection sociale (CPAM, CAF, etc.), des organisations syndicales, des associations de parents d'élèves et, pour au moins un tiers de ses membres, des représentants des personnes handicapées et de leurs

RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Elle l'attribue et se prononce sur l'orientation de la personne vers le milieu ordinaire de travail ou le milieu protégé.

CMI (Cartes de Mobilité Inclusion) - priorité et stationnement

Toutes les décisions de la commission sont motivées et révisables périodiquement.

DÉCISIONS

Dossier de demande complété avec le plus grand soin, y compris le certificat médical obligatoire du médecin = évaluation plus précise du retentissement du handicap sur le quotidien du demandeur. À sa demande, toute personne en situation de handicap, ou un de ses représentants, peut demander à assister à la commission afin de compléter et/ou préciser les éléments de sa demande.

En cas de désaccord sur les décisions de la commission, des voies de recours sont possibles. La personne handicapée ou un représentant légal peut demander la révision de la décision lors de chaque évolution de la situation.

VIATRAJECTOIRE, une orientation personnalisée et informatisée

ViaTrajectoire, portail d'orientation en établissement ou service médico-social, est un service public, gratuit et sécurisé qui propose une aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé.

La conception et le contenu de ViaTrajectoire sont le résultat d'un projet coopératif qui associe actuellement les Agences Régionales de Santé (ARS), des conseils départementaux, des professionnels de santé et du médico-social. La version actuelle a été installée le 03 novembre 2020.

L'espace particuliers pour les personnes en situation de Handicap permet de rechercher des établissements ainsi que de suivre l'avancement de votre dossier.

L'espace professionnels en établissements permet de gérer en ligne tous les types d'orientation dans les domaines sanitaires et médico-social.

« J'ai reçu, pour moi ou l'un de mes proches, une notification d'orientation en établissement ou service médico-social (ESMS). » **La notification ne désigne pas d'établissement en particulier.** Je me rends alors sur Via Trajectoire pour rechercher l'ESMS qui me convienne.

Via Trajectoire est un outil de consultation en ligne, il n'est pas nécessaire d'avoir un compte pour pouvoir y accéder. L'annuaire médico-social me permet de consulter les ESMS par localisation, par catégorie d'établissement, etc.

Comment utiliser Via Trajectoire ?

- ▶ Sur la page d'accueil, je clique sur « Personnes en situation de handicap ».
- ▶ Dans « Rechercher un établissement ou service médico-social », je complète les champs du formulaire

en saisissant une ville ou un code postal, la catégorie d'ESMS et le mode de fonctionnement, puis je clique sur le bouton « Rechercher ».

- ▶ Si aucun résultat ne s'affiche, je peux affiner mes recherches en renseignant par exemple une distance par rapport à ma localisation.
- ▶ Je peux ensuite sélectionner l'établissement qui m'intéresse en cliquant sur « + détails ».

Un nouveau Directeur à la MDPH du Val-de-Marne

Benjamin BADIA est nommé à la Direction de la MDPH 94 et Directeur adjoint à la Direction de l'Autonomie, en remplacement de Marie Du BOUETIEZ de KERORGUEN désormais Directrice de l'Autonomie du CD 94.



LES AMP / AES

de l'EEP du Petit château de Valenton

Il y a Bernadette, Muriel, les deux Julie, Justine et Aïssatou. Trop réservées pour se mettre en valeur individuellement, elles ont préféré nous parler de leur métier toutes ensemble.

Après tout elles forment une super équipe !

Qu'est-ce qu'une AMP ?

L'aide médico-psychologique intervient auprès d'enfants, adolescents et adultes en situation de handicap (toutes déficiences confondues), de personnes âgées ou de personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.

Son rôle ? L'éducation thérapeutique du patient, les soins d'hygiène, l'animation de la vie sociale et relationnelle. L'AMP prend soin des personnes par une aide de proximité permanente durant les actes de la vie quotidienne, en les accompagnant dans les actes

essentiels du quotidien et dans les activités de vie sociale et de loisirs.

Par le soutien dans les gestes de la vie quotidienne, l'aide médico-psychologique participe au bien-être physique et psychologique de la personne. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

Depuis le 29 janvier 2016, cette formation n'existe plus, et est devenue la formation d'Accompagnant Éducatif et Social (AES).

Comment êtes-vous parvenues à ce métier du médico-social ? Pourquoi le faites-vous ?

Chacune d'entre nous est parvenue à ce métier du médico-social de façon très différente, une évidence lors de nos études, nos histoires personnelles et autres.

On prend cette voie par choix car, si ce n'est pas le cas, il vaut mieux s'orienter vers d'autres horizons.

Depuis combien de temps l'exercez-vous à l'EEP ? Est-ce votre premier poste et avez-vous connu d'autres structures avant l'EEP ?

Notre temps de présence à l'EEP est très variable pour chacune d'entre nous, une vingtaine d'années en moyenne, avec 2 nouvelles arrivées qui donnent de la fraîcheur et de la réflexion constante dans nos pratiques.

Cela est différent pour chacune d'autres nous, certaines ont travaillé en Maison d'Accueil Spécialisée, dans des maisons de retraite, dans des ESAT ainsi que dans des IME. L'une d'autre nous était AESH (Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap, personnels chargés de l'aide humaine dans une école) avant son arrivée parmi nous.

Quelles sont vos relations avec vos collègues des différents métiers présents à l'EEP et que souhaitez voir s'améliorer dans votre métier et au sein de la structure ?

Il nous tient à cœur à l'EEP le Petit Château de travailler avec beaucoup de fluidité. La cohésion d'équipe est très importante.

En toute franchise, ce que nous souhaitons voir s'améliorer dans notre métier, c'est la considération générale, la reconnaissance de ce que nous faisons et la revalorisation de nos salaires. Heureusement que nous avons la chance que les enfants nous le rendent bien. Dans l'établissement, quelques travaux ne seraient pas un luxe car la structure est vieillissante.

Des souvenirs marquants depuis votre arrivée à l'EEP ?

Enormément, beaucoup. Tous les événements sont marquants parfois ils laissent un goût doux et joyeux (le quotidien, les séjours) et parfois ils sont à digérer (le décès d'un enfant est ce qui est le plus difficile à traverser pour l'équipe, ce à quoi le Petit Château est malheureusement confronté). Nous voulons qu'il y ait de la vie au sein de l'EEP et nous nous y efforçons chaque jour.

Vos passions en dehors du travail ?

Nos passions sont diverses et variées telles la cuisine, les activités manuelles, la musique, les balades, la danse, le karaoké ainsi que les virées entre collègues pour déguster les meilleures pâtisseries de Paris.

Marc DUDRET, accompagnateur : Mon regard sur l'EEP le Petit Château à Valenton

« Et voilà, après 14 années passées au service du handicap, je prends à 81 ans une 2^{ème} retraite. Cette dernière année, j'accompagnais des jeunes polyhandicapés à l'EEP le Petit Château à Valenton.

Cette petite unité offre un accueil chaleureux et bienveillant. L'amabilité, la gentillesse et l'empathie du personnel sont contagieux. Les jeunes sont accueillis dans la bonne humeur et avec une certaine tendresse qui les mettent en confiance. Cette convivialité rejaille sur les autres intervenants conducteurs et accompagnateurs. Pour finir, j'ai apprécié de travailler pour le Petit Château. Au plaisir de les retrouver. »



OPÉRATION BRIOCHES

Le FAM de la Pointe du Lac, le SAMSAH et le FAM de la Maison des Orchidées ont participé à l'opération brioches qui s'est déroulée dans la semaine du 3 octobre 2022, évènement national à l'initiative de l'UNAPEI.

Avec le soutien de l'Action Familiale et Mélanie Cadiou de la Mairie de Saint-Maur des Fossés, des places étaient réservées sur les marchés de la Varenne, des Marronniers et Adamville. Le beau temps était de la partie. Toute la structure s'est mobilisée autour de la prévente avec une participation importante des familles, des administrateurs(trices), des professionnels du siège qui ont su diffuser l'information et nous accompagner dans la réalisation du projet.

Nous les remercions infiniment. Une belle surprise aussi : la vente sur les marchés par les personnes accueillies a révélé de vrais talents de vendeurs. Cet évènement très apprécié a permis de belles rencontres, grâce à l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. Grâce à l'argent récolté (1288,90 Euros), nous allons pouvoir réaliser notre projet de transformation de l'espace extérieur de notre structure en jardin multi sensoriel. Celui-ci permettra de répondre aux besoins des personnes TSA. Il sera accueillant et convivial mais aussi apaisant.



Tous les participants souhaitent renouveler l'expérience l'an prochain. Un regret : nous n'avions pas commandé assez de brioches. C'était une première, nous ferons mieux l'an prochain. Nous espérons également que d'autres établissements viendront nous rejoindre dans l'aventure !

L'équipe de la Pointe du Lac

« Nous voyons notre projet aboutir grâce à la participation du fonds de dotation AGIR HANDICAP 94 qui nous fait don du complément du montant du projet. Un grand merci pour cette aide. »

LES « BOBOS A LA FERME »



Le transfert de la Maison des Orchidées sur la côte d'Opale : Ces temps de séjour sont de vrais moments de vacances pour les personnes accueillies mais également pour les parents qui en profitent pour avoir un temps de répit deux fois l'an.

Le FAM de la Maison des Orchidées organise des transferts deux fois dans l'année. Après celui du mois de juin dans le Var, un séjour a eu lieu du 24 au 28 octobre sur la Côte d'Opale sur le site « les bobos à la ferme », une structure créée par des parents d'une personne en

situation de handicap. Sur place tout était pensé pour les personnes en fauteuil. Le site était très agréable, en pleine nature, ce qui participe au bien-être de tous pour un séjour réussi. Ce séjour était axé autour des deux activités préférées des personnes accueillies à la MDO : la nature et les animaux. La douceur du temps a permis de longues balades sur la plage et au bord des marais. Les participants ont visité un des plus beaux aquariums de France : le Nausica et se sont rendus également à la plage aux phoques, une expérience inoubliable.

Une activité nature leur était proposée par une association de parents aidants en lien avec la ferme. Ils ont pu observer des insectes avec un microscope adapté, visiter la basse-cour et ont vécu une expérience sensorielle avec une exploration tactile d'une multitude d'éléments naturels. Pour clôturer cette activité, ils ont participé à la confection d'une composition florale. Ils étaient heureux de repartir avec et de l'offrir à leurs parents à leur retour.

Le prochain séjour est programmé pour le printemps, certains sont déjà pressés d'y être !

L'équipe de la MDO



LE PETIT CHÂTEAU : 50 ANS D'EXISTENCE DONT 30 A VALENTON

Depuis longtemps l'EEP du Petit Château est au service des jeunes polyhandicapés. Les professionnels racontent son histoire, ce qu'ils font au quotidien.

Fin 1971, des parents bénévoles créent la toute première Ecole et une garderie pour des enfants sans

solution et fragiles, dans une vieille bâtisse « Le Château » à Limeil Brévannes.

1978 : Premier agrément pour un accueil de jour pour 15 enfants polyhandicapés de 3 à 20 ans. L'accueil se faisait dans 2 appartements F5 à Boissy St Léger. le Petit Château est né.

Octobre 1992 : Les jeunes sont accueillis dans un nouvel établissement, l'EEP le Petit Château, sur environ 390 m², de plain-pied pour permettre l'accès en fauteuil roulant.

1996 : Agrandissement, le premier bâtiment étant un peu juste pour les différentes activités, les différentes installations et la pluridisciplinarité du personnel (éducatif, rééducatif, médical, social et administratif).

2002 : Les 10 ans à Valenton sont fêtés avec les familles, les différents partenaires et le personnel, puis les 20 ans en 2012 et les 30 ans cette année. Seules les familles, les chauffeurs de la société de transport furent conviés. Cela fut une très belle matinée.

Nathalie CARL-SCHMIT,

secrétaire de Direction au Petit Château depuis 41 ans.

Les activités : Le Petit Château, accueille 15 enfants polyhandicapés de 3 à 20 ans en externat, réparti en 2 groupes. La journée est rythmée par les activités éducatives et les temps clés du quotidien ainsi que les soins infirmiers.

Les petits : Un groupe de 8 enfants. Le projet pour les plus jeunes est de travailler sur les repères, le schéma corporel, l'éveil sensoriel, etc... à travers différentes activités (exploration sensorielle, gymnastique, comptines, danse, imagin'air, sorties...). Des temps plus informels sont dédiés au jeu, à la musique, à la lecture et aux temps calmes et de détente, dans le respect du rythme et besoin de chaque enfant. L'accueil sur le groupe des petits est souvent la première séparation avec la famille, les premiers pas au sein d'une collectivité et le travail avec les parents est donc essentiel afin de rassurer et accompagner au mieux enfants et familles.

Les 7 plus grands (groupe des ados) : le travail est basé essentiellement sur l'extérieur avec beaucoup de sorties, cinéma, théâtre, restaurant, en soirée. Grâce au travail accompli précédemment sur le groupe des petits, ils sont prêts et apprécient le changement et l'imprévu. L'inclusion, l'ouverture sur leur environnement permettent de travailler l'orientation vers une structure pour adultes. Les jeunes n'ayant pas de communication verbale, des moyens alternatifs basés sur l'ob-

servation sont mis en place. L'établissement est formé depuis septembre 2022 à la communication alternative améliorée grâce à une tablette tactile renforcée avec une commande oculaire intégrée. Beaucoup d'entre eux nécessitent des soins infirmiers quotidiens, alimentation par gastrostomie, aérosols, insuffisance respiratoire, contrôle des constantes et de la saturation. Les crises d'épilepsie sont fréquentes et nécessitent une surveillance accrue.

Le Petit Château travaille avec différents partenaires dont l'IME la Nichée lors d'activités communes : clowns, atelier percussions, Bibliothèque de Valenton où une personne vient raconter des contes, activité structures sonore Baschet, balnéothérapie (MAS des Oliviers).

Des intervenants extérieurs : Fabrizio Pazzaglia (Rolfing, méthode de travail sur le corps visant à une meilleure organisation de la posture), l'artiste peintre Faso dans le cadre du parcours des arts visuels de la ville de Créteil, Aline Sahuguet en snoezelen qui est propice à l'exploration sensorielle (éveil des sens), les entreprises orthomédica, Orthotech pour tous les appareillages : corsets, fauteuils...

L'Équipe du Petit Château

DUODAY À L'ESAT LES ATELIERS DE POLANGIS

Le principe DuoDay est simple : Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

La 5^e édition nationale du DuoDay s'est déroulée le 17 novembre 2022 dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se tenait du 14 au 20 novembre 2022. Cette journée, ouverte à tous, quelle que soit l'orientation professionnelle (milieu ordinaire / milieu protégé) permet à nos travailleurs de découvrir un environnement de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion.

Pour cette édition 2022, **19 de nos travailleurs ont participé au DUODAY.** (12 duos sur l'édition 2021)
Les immersions professionnelles ont eu lieu dans différentes structures : **Mairie de Saint Maur des Fossés** (service entretien, état civil, crèche multi accueil, garage municipal), **Leroy Merlin, FNAC, Septodon,**

Pôle Emploi, IKEA, GIF, Ansemble, Clinique la Concorde, Byblos, Maison Kangourou. Tous les employeurs ont été très agréablement surpris du professionnalisme de nos travailleurs !

Suite à cette forte mobilisation, plusieurs actions vont être mises en place dans les mois à venir : stages en entreprises, développement de partenariats sur des processus de recrutement, discussion autour d'action de sensibilisation au handicap en entreprises, détachements, Mise à disposition...

Alisée DEYLAUD,
Chef de service du pôle d'appui médicosocial

RETOUR D'EXPÉRIENCE DES TRAVAILLEURS

DuoDay 2022

Thomas « J'étais chez IKEA de Villiers. J'ai appris le métier de vendeur. J'avais peur au début mais après ça a été. »

Olivier « J'ai adoré. J'étais au garage municipal. J'ai appris à démonter une roue, monter des pièces automobiles. J'ai pas eu de difficulté. »

Oumar « J'ai travaillé à la BNF en tant qu'agent de sécurité. On a fait une réunion, une visite. L'agent de sécurité m'a tout expliqué. Je referai avec plaisir. »

Djaratou « J'étais à la crèche maison kangourou à Paris avec les tout petits (0-3 ans). J'ai donné à manger, surveillé la sieste, j'ai joué avec eux aussi. J'ai aimé cette journée. Je veux le Milieu ordinaire. »

Rochdi « J'étais à la FNAC de Thiais au poste de vendeur. J'ai vu la mise en rayon des DVD, retours scanners... J'aimerais y retourner avec grand plaisir. »

Grégory « Je veux le Milieu Ordinaire. J'étais agent d'entretien à la crèche de Saint-Maur. Ça s'est bien passé. On a pu échanger, ma binôme m'a montré le travail (linge, machines, pliage vêtements, sanitaires, nouvelles techniques, ...). Zéro difficulté. »

Jennifer « J'étais au Pôle Emploi de Vincennes avec une conseillère. J'ai pas aimé, il y avait trop de choses à assimiler. Pour la prochaine fois, je veux découvrir un autre métier. »

Filipe « J'étais chez Leroy Merlin au poste de vendeur rayon peinture. Je voulais découvrir ce métier en milieu ordinaire. Ça m'a beaucoup plu. J'étais bien entouré. J'aimerais faire un stage mise en rayon ou le faire en emploi plus tard. »

Sophie « J'étais à la Mairie de Saint-Maur au service de l'état civil avec la responsable. J'ai pu expliquer mon parcours et ce que j'aime faire. S'ils embauchent un jour, pourquoi pas ! »



SE FORMER À L'UTILISATION PRATIQUE D'INTERNET

Les adhérents de Nous Aussi délégation de Joinville Saint Maur sont convaincu que l'inclusion passe par la formation.

Les 24 septembre et 19 novembre, Sophie, Manu, Thomas, Julien, Fabrice et Grégory, qui désiraient se perfectionner en informatique, ont suivi une formation mise en place au sein d'Alpha Loisirs, association Laïque pour le handicap, installée à L'Hay les Roses.

Lors de la première séance, les participants apprenaient ce qu'est une adresse mail et à s'en servir, ce qu'est un mail, l'envoi, le destinataire. Le temps manquait pour s'initier au classement des mails et la matinée se terminait sur l'apprentissage de la boîte de réception. La deuxième séance leur apprenait les différentes parties d'un ordinateur de bureau, à quoi servent la souris, le clavier, par l'intermédiaire du site internet « le bon clic.fr »



Chacun a trouvé cette formation intéressante, même si la première partie leur a paru un peu au-dessus de leur niveau, mais surtout très utile dans leur vie quotidienne. Sophie, la déléguée, envisage une suite à ces deux matinées, prises en charge financièrement pour une moitié par la délégation, et pour l'autre par l'Unapei Val-de-Marne. L'objectif sera d'apprendre à chacun les choses utiles pour la vie de tous les jours, comme par exemple, trouver et utiliser des documents administratifs en ligne.

C'est aussi cela l'inclusion des personnes handicapées dans notre société.

Patrick GALBOURDIN
Personne de soutien



LES MIMOSAS DU COEUR

Cette année, la commission Action Familiale d'APOGEI 94 a choisi de mettre l'accent sur l'opération Mimosas du cœur créée par le Lions club Saint-Maur Alliance en 2011. C'est une action caritative de très grande envergure :

- ▶ **Par ses résultats financiers :** depuis sa création plus de 150 000€ ont été collectés et reversés à des associations de personnes handicapées mentales d'Ile de France, majoritairement du Val de Marne.
- ▶ **Par le nombre de personnes participantes et bénéficiaires.**
- ▶ **Par le nombre de bouquets vendus :** 33 000 bouquets

Les montants recueillis lors de cette action permettent au Lions Club de financer les projets qu'il a sélectionné parmi l'ensemble des projets présentés par les associations bénéficiaires. Ces projets ne peuvent entrer dans le cadre des budgets de fonctionnement des établissements. Ils doivent porter sur l'amélioration du cadre de vie des personnes accompagnées. Le financement des projets dont APOGEI 94 a bénéficié par ce biais depuis 2011 s'élève à 56 308 €.

Cette manifestation consiste à vendre un maximum de bouquets de mimosas. Le lions club achète et nous met à disposition les bouquets nécessaires à l'opération. En conséquence la totalité des montants recueillis sert à financer les projets. **Les ventes se déroulent sur 6 jours le dernier weekend de janvier et le premier de février sur le centre commercial E Leclerc de Bonneuil.**

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ **Assurer un maximum de ventes :** En complément des ventes sur place nous organisons, en amont, des préventes. Les établissements et le siège seront décorés de mimosas pendant la période de l'opération. Des imprimés de pré-commandes seront mis à leurs dispositions à l'attention des visiteurs, familles, fournisseurs, clients, ...
- ▶ **Avoir des projets à financer :** pour cela les établissements seront systématiquement relancés. Une pré-sélection des projets présentés au Lions Club est faite par la commission Action Familiale.
- ▶ **Assurer une présence importante** durant les 6 jours de vente.